

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Transports et affaires municipales : l'UTACQ salue une volonté de cohérence et d'écoute des régions

Nouvelle, le 21 octobre 2026 – L'Union des transports adaptés et collectifs du Québec (UTACQ) accueille favorablement la décision du premier ministre de regrouper les ministères responsables des Transports et des Affaires municipales et salue la nomination de Nicolas Girard à titre de ministre.

Pour l'association, ce regroupement constitue une décision structurante qui témoigne d'une volonté de renforcer la cohérence des interventions gouvernementales et de favoriser une meilleure intégration de la mobilité, des affaires municipales et de l'aménagement du territoire.

L'UTACQ accueille également avec intérêt l'ouverture du premier ministre à une plus grande écoute des régions, notamment en matière de gouvernance, de planification et de développement des services. Cette orientation représente une occasion de mieux reconnaître les réalités territoriales et de favoriser des approches adaptées aux besoins des communautés.

« Nous saluons la volonté du premier ministre de renforcer la cohérence de l'action gouvernementale et d'accorder une oreille attentive aux régions. Le regroupement du transport et des affaires municipales constitue une occasion de mieux coordonner le développement de nos milieux de vie et les services de mobilité qui les desservent. Nous souhaitons que cette nouvelle approche favorise également une gouvernance et une planification davantage ancrées dans les réalités du terrain », souligne Maude Bernier, vice-présidente et responsable des communications de l'UTACQ.

Une expertise ministérielle reconnue et une vision intégrée du développement

Le nouveau ministre Nicolas Girard possède une solide expertise du transport collectif, acquise notamment au sein du Réseau de transport de la Capitale (RTC), de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et de la Société de transport de Laval (STL).

Pour l'UTACQ, cette connaissance approfondie des enjeux opérationnels, financiers et structurels du secteur représente un atout important pour concrétiser les objectifs de cohérence et d'efficience poursuivis par le gouvernement.

L'association estime que le rapprochement des responsabilités en matière de transport et des affaires municipales permettra de mieux arrimer les interventions publiques aux besoins des populations, notamment en intégrant davantage la mobilité aux décisions de planification et de développement résidentiel.

Cette approche pourrait également favoriser une meilleure anticipation des besoins de déplacement, une utilisation plus efficiente des ressources publiques et le développement de milieux de vie accessibles, attractifs et durables.



Une gouvernance attentive aux réalités de chaque territoire

L'UTACQ rappelle que les défis du transport collectif et adapté sont présents partout au Québec, mais qu'ils se manifestent différemment selon les caractéristiques des territoires.

Si les enjeux de financement, d'efficacité opérationnelle et de développement des services concernent l'ensemble du secteur, les modèles de mobilité doivent tenir compte des réalités propres aux régions métropolitaines, aux villes régionales et aux milieux ruraux.

Pour l'association, la volonté gouvernementale d'accorder une plus grande place aux préoccupations régionales représente une occasion de faire évoluer les modèles de gouvernance, de planification et de développement des services, en reconnaissant davantage l'expertise et les responsabilités des acteurs du milieu.

« La cohérence des orientations nationales et la reconnaissance des particularités régionales doivent aller de pair. Les besoins de mobilité ne sont pas les mêmes partout au Québec et les solutions ne peuvent être uniformes. Une gouvernance adaptée doit permettre aux organismes de transport de développer des services flexibles, accessibles et efficaces, tout en tenant compte des besoins et des priorités de leur territoire », précise Simon Berthiaume, président de l'UTACQ.

L'UTACQ souhaite contribuer activement aux réflexions gouvernementales

Regroupant plus de 80 organismes de transport collectif et adapté desservant plus de 800 municipalités, l'UTACQ bénéficie d'une connaissance approfondie des réalités et des défis de mobilité des territoires québécois.

L'association souhaite mettre cette expertise au service du nouveau ministère afin de contribuer à l'élaboration de politiques publiques cohérentes, réalistes et adaptées aux différentes régions.

Elle réaffirme notamment l'importance d'assurer un financement pérenne et prévisible, de développer des programmes gouvernementaux adaptés aux réalités territoriales et de favoriser une gouvernance permettant une planification intégrée des services de mobilité et du développement des communautés.

« Nous voyons dans cette nouvelle structure gouvernementale et dans l'ouverture exprimée envers les régions une occasion de faire progresser concrètement notre secteur. Pour en assurer la réussite, il sera essentiel d'associer les organismes de transport dès les premières étapes de réflexion. Notre volonté est claire : être des partenaires de premier plan du gouvernement, contribuer aux solutions et participer activement à la mise en place d'une mobilité durable et adaptée aux besoins de chaque territoire », conclut Maude Bernier.

L'UTACQ rappelle que le transport collectif et adapté constitue un service essentiel, mais également un levier majeur d'accessibilité au logement, à l'emploi et aux services, d'inclusion sociale, de développement économique et de vitalité territoriale.



L'association souhaite rencontrer prochainement le nouveau ministre afin d'échanger sur les priorités du secteur et d'établir les bases d'une collaboration constructive.

À propos de l'UTACQ

L'Union des transports adaptés et collectifs du Québec (UTACQ) regroupe plus de 80 organismes de transport collectif et adapté desservant plus de 800 municipalités à travers le Québec. Elle représente les intérêts de ses membres et contribue activement au développement de solutions de mobilité accessibles, efficaces et adaptées aux réalités des différentes régions du Québec.

-30-

Source :
Patricia Auger
Directrice générale
dq@utacq.com
www.utacq.com